

## Du Comité

Objectif : *Maîtriser la réglementation en vigueur pour les petits Comités  
(moins de 153 000 € de budgets)*

### Les moyens financiers du Comité : leurs origines

- ✓ La masse salariale annuelle brute, les différentes ressources du Comité,
- ✓ Calcul des budgets de fonctionnement et des activités sociales & culturelles.

### Les assurances du Comité

### Les règles de décision du Comité en matière budgétaire

### Le Comité et l'URSSAF

- ✓ Assujettissement aux cotisations sociales et ses règles,
- ✓ Le contrôle et le redressement Urssaf.

### Comptes annuels

### Arrêté des comptes, les modalités prévues :

- ✓ Par le Règlement Intérieur
- ✓ Par des membres élus du Comité

### Approbation des comptes

- ✓ Qui ?, Quand ?
- ✓ Sous quelle forme ?

### Rapport de gestion, sa composition

### Information des élus et publication des comptes



**Durée : 1 journée**